LOGIREM
GROUPE
HABITAT EN RÉGION

PARADIS SAINT ROCH
MARTIGUES

ARCHITECTES : **GILLES MEFFRE & PASCAL CLÉMENT**

RÉHABILITATION

La résidence est située dans un quartier très arboré du centre-ville de Martigues desservi par les transports en commun et à proximité immédiate de nombreux commerces, d'équipements scolaires, de plusieurs services d'informations au public et d'un cinéma.

La réhabilitation s'inscrit dans la démarche BDM* et a obtenu un niveau bronze.

LES ATOUTS DE LA RÉSIDENCE

La résidence dispose de prestations de qualité :

- isolation thermique des façades de l'ensemble des bâtiments
- évolution des façades en respectant l'architecture de panneaux creusés (ronds, carrés ou ovoïdes) avec une composition finement teintée de nuances de blanc et de gris
- chauffage collectif gaz
- locaux deux roues en extérieur

***BDM : Bâtiments Durables Méditerranéens.**

BDM est une association créée en 2008, PRIDES (Pôle Régional de Développement Economique et Solidaire) de la région PACA de 2009 à 2013, et développeur de la démarche de qualité globale du bâtiment méditerranéen "BDM".

La démarche BDM permet de favoriser le bioclimatisme, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie pour préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques.

REPÈRES

- Mise en gestion :01/03/1974
- Livraison réhabilitation : 29/09/2017
- La résidence compte 803 habitants
- 367 logements du studio au T5 dans 14 bâtiments du R+4 au R+10
- Paradis Saint Roch comprend 2résidences à Martigues :
  Moulin avenue Georges Braque
  et Coteau allée Edgar Degas

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

AAP Feder Ademe Région	1 148 528 €
CR Convention RHEA	361 828 €
Conseil départemental	885 864 €
Logirem	6 753 780 €
Total	9 150 000 €

Conception : L'agence Mars - Crédits photos : François Moura - Octobre 2017